



ENTREPRENEUR D'ICI

## Curiosités à la Folatière



**Le  
coup de cœur  
de Nouvelles :  
la terrasse de  
Curiosités !**



Myriam et Ambre, c'est une histoire de famille. Ou plutôt l'histoire d'une famille, d'une mère et de sa fille, qui décident d'ouvrir ensemble une boutique à la Folatière. Ainsi est née Curiosités, un lieu atypique et magnifique dont le nom n'a d'égal que les produits proposés à la vente.

Après un parcours universitaire en staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives), Ambre a souhaité changer de voie et ouvrir un magasin. Son idée ? Proposer une boutique de vêtements dans laquelle les clients pourraient aussi boire un café, un concept déjà présent en Australie et dans les pays nordiques. De son côté, sa maman, Myriam, travaillait à La Tour-du-Pin. Son activité a cessé, « fi-

nalement au bon moment » selon elle, car cela lui a permis de rejoindre sa fille dans ce projet. « On savait par expérience que notre collaboration allait marcher, car on a un peu les mêmes goûts, explique Ambre. Le nom Curiosités – au pluriel ! – a été choisi car il n'y a aucun indice, c'est comme une invitation à découvrir et à franchir les portes du magasin », poursuit-elle.

Pour une première affaire, les loyers attractifs de Bourgoin-Jallieu ont eu raison de ceux des plus grandes villes, ce qui facilite au passage la vie de ces

deux Berjalliennes. La terrasse exposée plein sud a fini de convaincre le duo de s'installer à la Folatière.

### **Déco, vaisselle, plantes, papeterie...**

Curiosités, c'est avant tout des coups de cœur « Nous adorons les boutiques où il y a de tout et qu'on ne voit pas partout ! », explique Myriam. « On travaille avec des pièces limitées, notamment pour les vêtements, poursuit Ambre. Trois tailles pour chaque pièce et deux commandes par an : on



## TOUS EN TERRASSE !

L'opération "Faites-vous une terrasse" a démarré fin mai. Grâce à ce dispositif, venez profiter des terrasses des bars et restaurants de la rue de la Libération (entre la place Saint-Michel et le rond-point du temple) en toute quiétude. La circulation automobile est en effet interdite du mardi au samedi, de 19 h à 23 h jusqu'au samedi 29 septembre inclus.

*propose un produit original, que vous serez seul à porter à Bourgoin-Jallieu ! »* Bougies d'origine France, meubles scandinaves modulables, bijoux kenyans *fairtrade*, papeterie écoresponsable et aux encres végétales... « *Nous choisissons les produits dont la démarche de production nous plaît* » ajoute-t-elle.

Mais Curiosités, ce n'est pas que le côté boutique ; chacun peut venir boire un café, un thé, un jus de fruit pressé à la demande ou un smoothie, en intérieur ou sur la terrasse. Et quelle terrasse ! Doté d'une quinzaine de places et de mobilier vintage, le lieu est propice à la détente, en plein centre-ville berjallien. Enfin, le duo mère-fille a pour ambi-

tion que Curiosités devienne un lieu de vie à part entière. Pour cela, une formule brunch est proposée le dimanche matin (dès 10 heures) jusqu'à fin août. D'autres projets sont en réflexion, comme la mise en place d'événements ponctuels ou d'*afterworks*. En attendant, pour découvrir le magasin et ses merveilles ou juste prendre un café, Ambre et Myriam vous accueillent le lundi de 14h à 19h30, et du mardi au samedi de 9h30 à 19h.

RETROUVEZ CURIOSITÉS SUR :  
**f** « *Curiosités café boutique* »  
**ig** « *curiositesconcept* »  
 04 37 03 97 94



## UNE AIDE RÉGIONALE POUR LES COMMERCE ET ARTISANS

Moderniser son lieu de vente à moindre coût. C'est l'objectif du Fonds d'intervention à la modernisation des entreprises artisanales et commerciales avec vitrine implantées sur la commune. Une subvention de 30% répartie entre la région Auvergne-Rhône-Alpes (20%) et la municipalité (10%). Le montant de l'investissement ne doit pas être inférieur à 10 000 €HT et supérieur à 50 000 €HT. Le dispositif d'aide de la commune a vocation à intervenir conjointement avec le dispositif d'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Uniquement réservée aux commerces, cette subvention vise à soutenir les petites entreprises commerciales et artisanales dans leur volonté d'investir dans leur point de vente. Elle peut accompagner, entre autres, la rénovation de vitrine, de mise en accessibilité ou encore les investissements matériels, d'économie d'énergie ou de sécurité. C'est le cas de Jérôme Bourgogne, propriétaire du magasin de café La Torréfaction : « *J'ai dans l'idée d'acheter une machine à encapsuler le café. Elle permet de réaliser 600 capsules biocompostables à l'heure. Grâce à cette aide, je pourrai amortir mon investissement sur 6-7 ans. La vente de café pré-encapsulé représente une vraie valeur ajoutée pour mon commerce et aura un impact positif sur mon chiffre d'affaire* ». Attention, le montage du dossier doit être réalisé avant tout investissement et doit être déposé avant la réalisation de travaux ou d'achats.

